

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSÉMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

M22- 0028255
184444

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2914 Société : R.A.M

Actif Pensionné(e) Autre : T MOULIK ME JAMIL Eddine

Nom & Prénom : T MOULIK ME JAMIL Eddine Date de naissance : 06/09/1955

Adresse : Marrakech

Tél. : 0661102181 Total des frais engagés : 11.1082, 00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur JALAL KRIEM
CARDIOLOGUE
Rue d'Iran, Hay Ibn Sina, N° 4
Témara Centre-Tél.: 0637 54 20 60

Date de consultation : 27 DEC 2022

Nom et prénom du malade : T MOULIK MOHAMED JAMIL Age : 67

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : H.I.A

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 27-12-2022 Le : 27-12-2022

Signature de l'adhérent(e) : MOULIK JAMIL

Autorisation CNDP N° : A-A-215 /2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestent le Paiement des Actes
27 DEC. 2022	G + ECG		G 1 Rue	DR. JAHAN KREIM CARDIOLOGUE IRAN - TEMARA CENTRE NO 1086882

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	
	
	
	
	

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<p>Pharmacie Galaxy Avenue Mohammed Belhassan El.Ouazzani - RABAT Tél: 0537.63.60.56 e-mail: galaxysanté@gmail.com</p>	Santé 27/12/22		30000 X

AUXILIAIRES MÉDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est ~~pr~~ de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

The diagram illustrates a dental arch with upper teeth. Each tooth is assigned a number and a letter, starting from 1 at the midline and increasing to 8 on both the left and right sides. The numbers are: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8. The letters are: A, B, C, D, E, F, G, H. The arch is oriented with the midline at the top and the molars at the bottom. A horizontal arrow labeled 'D' on the left and 'G' on the right indicates the direction of the arch.

[Création, remont, adjonction]
onctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

fonctionnel. Thérapeutique nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



مركز أمراض القلب والشرايين
CENTRE CARDIOVASCULAIRE

الدكتور جلال كريم
Docteur Jalal KRIEM

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebâa Casablanca
APROVASC 150mg/5mg B28
Cp Pel
PPV : 155,80 DH
Barcode
6 118001 082025

Tél. : 05 37 64 20 60
Fax : 05 37 74 14 48
E-mail : drjkriem@gmail.com

Témara, Le

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebâa Casablanca
APROVASC 150mg/5mg B28
Cp Pel
PPV : 155,80 DH
Barcode
6 118001 082025

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebâa Casablanca
APROVASC 150mg/5mg B28
Cp Pel
PPV : 155,80 DH
Barcode
6 118001 082025

27/12/2022

M. MED JAMAL EDDINE TMOULIK

~~95 x 1 = 95
95,10 = 82,10~~

XEDILOL 25MG BT/30 CP

1/2 comprimé le matin, pendant 3 mois

ALDACTONE Comprime à 50 mg Bte 20 Comprime

1/2 comprimé à 10h, 1 jour sur 3, pendant 3 mois

TAMBOCOR 100 MG

1/2 comprimé le matin et le soir, pendant 3 mois

APROVASC 150/5 MG

1 comprimé le soir, pendant 3 mois

Pharmacie Galaxy Santé
Avenue Mohammed Belhassan
El.Ouazzani - RABAT
Tél: 0537.63.60.56
E-mail : galaxysante@gmail.com

102070133

Pharmacie Galaxy Santé
Avenue Mohammed Belhassan
El.Ouazzani - RABAT
Tél: 0537.63.60.56
E-mail : galaxysante@gmail.com

Dr. KRIEM Jalal

دكتور جلال كريم
DOCTEUR JALAL KRIEM
CARDIOLOGUE
Rue d'Iran - Hay Ibn Sina N° 4 Témara Centre
Tél: 05 37 64 20 60

P.P.V : 88.10 DH
LABORATOIRES SOTHEMA



كزيديلول كارفيديلول

25 ملغ

30 قرصا قابلا للكسر
عن طريق الفم



المدة صباح منتصف النهار مساء قبل وبعد



XEDILOL® 25 mg
Boîte de 30 comprimés sécables
AMM N°: 215/19/DMP/21/NRODNM

6 118000 021773

سوطهما
Sotrema

٥٠١٥٦



كزيديلول[®] كارفيديلوال

25 ملغ

30 قرصاً قابلاً للكسر
عن طريق الفم

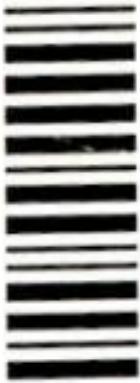


XEF'LOL[®] 25 mg
Boîte de 30 comprimés sécables
Réf. N° : 215/19/DMP/2/1/NRQ/DM



6 118000 021773

سوطيمـا
Sohema



Composition :

Acéteate de flécaïnide 100 mg
Excipient q.s.p. 1 comprimé sécable.

Cet étui contient 30 comprimés sécables dosés
chacun à 100 mg, soit 3000 mg d'acéteate de flécaïnide.

Avant toute utilisation, lire attentivement la notice
intérieure.

Tambocor® 100 mg
30 comprimés sécables



6 118000 280675

LOT : 22055 PER : 04/2027
PPV : 100,70 DH

AMM N° 348 DMP / 21 / NNP

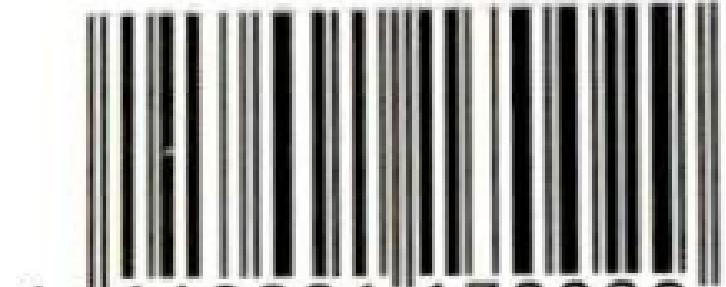
Fabriqué sous licence MEDAPHARMA
par les laboratoires Steripharma

Z.I Lina n° 347 Sidi Maârouf - Casablanca
Amine TAHIRI, Pharmacien Responsable

**Titulaire de
l'Autorisation
de mise sur le
marché au Maroc:**
*Laboratoires
Pfizer S.A.
km 0.500 , Route de
Oualidia
BP 35, 24 000
El Jadida, Maroc*

Fabriqué par :
**PIRAMAL HEALTHCARE
UK LIMITED
WHALTON ROAD - MORPETH
NORTHUMBERLAND
NE61 3YA
ROYAUME UNI
ou
DELPHARM EVREUX
5 RUE DU GUESCLIN
27000 EVREUX
FRANCE**

ALDACTONE 50MG 20 CPS
P.P.V : 56DH80

6 118001 170029

6 118001 170029

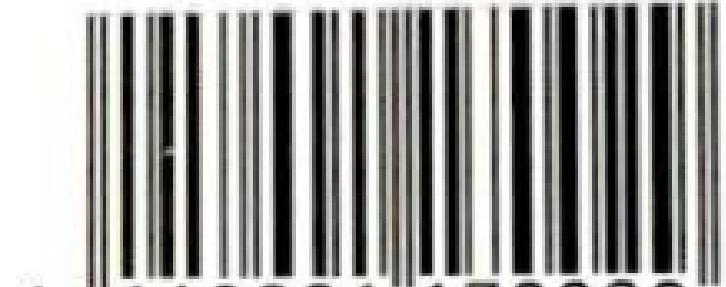
**Laboratoires
Pfizer S.A.**

LOT: B28195
EXP: 07.2023

**Titulaire de
l'Autorisation
de mise sur le
marché au Maroc:**
*Laboratoires
Pfizer S.A.
km 0.500 , Route de
Oualidia
BP 35, 24 000
El Jadida, Maroc*

Fabriqué par :
**PIRAMAL HEALTHCARE
UK LIMITED
WHALTON ROAD - MORPETH
NORTHUMBERLAND
NE61 3YA
ROYAUME UNI
ou
DELPHARM EVREUX
5 RUE DU GUESCLIN
27000 EVREUX
FRANCE**

ALDACTONE 50MG 20 CPS
P.P.V : 56DH80

6 118001 170029

6 118001 170029

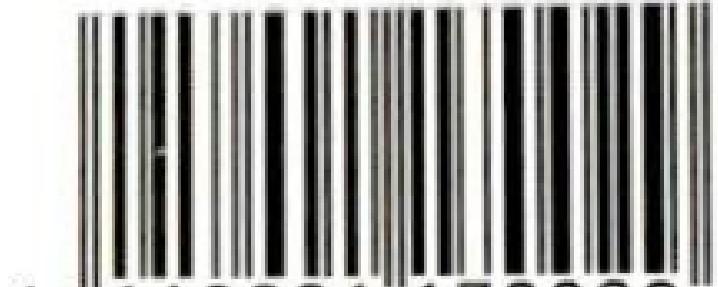
**Laboratoires
Pfizer S.A.**

LOT: B28195
EXP: 07.2023

**Titulaire de
l'Autorisation
de mise sur le
marché au Maroc:**
*Laboratoires
Pfizer S.A.
km 0.500 , Route de
Oualidia
BP 35, 24 000
El Jadida, Maroc*

Fabriqué par :
**PIRAMAL HEALTHCARE
UK LIMITED
WHALTON ROAD - MORPETH
NORTHUMBERLAND
NE61 3YA
ROYAUME UNI
ou
DELPHARM EVREUX
5 RUE DU GUESCLIN
27000 EVREUX
FRANCE**

ALDACTONE 50MG 20 CPS
P.P.V : 56DH80

6 118001 170029

6 118001 170029

**Laboratoires
Pfizer S.A.**

LOT: B28195
EXP: 07.2023